TAUX ET TARIFS DU CDG 64 – ANNÉE 2021

COTISATIONS / CONTRIBUTIONS	TAUX
Cotisations (collectivités et établissements publics affiliés)	
Obligatoire	0,80 %
Additionnelle	0,50 %
Contribution au socle commun (collectivités et établissements publics non affiliés adhérents)	0,16 % Assiette de cotisation : masse salariale des collectivités

MISSIONS	TARIFS
Prestation de Conseil en organisation et ressources humaines	
- Collectivités et établissements publics affiliés	
▪ Par jour d'intervention	400,00 €
▪ Par demi-journée d'intervention	200,00 €
- Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (par jour d'intervention	500,00 €
Missions temporaires	Rémunération chargée de l'agent intervenant + 10 % de frais de gestion + un forfait de 30 € par jour et par mission pour frais professionnels
Mission Archives	
- Mission 1 : classement (7h30)	280,00 €
- Mission 2 :	
▪ formation (7h30)	384,00 €
▪ Journée de suivi (7h30)	280,00 €
- Mission 3 : mise à jour des archives (7h30)	280,00 €
- État des lieux des archives (7h30)	280,00 €
- Rédaction des bilans de fin de mission et inventaires (7h30)	280,00 €
Santé et conditions de travail	
Collectivités et établissements publics affiliés	
Adhésion aux missions facultatives de la Direction	
▪ Adhésion au socle (contribution par agent et par an) - Médecine préventive - Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1er niveau) - Conseil / animation de réseaux - Interventions sur situations traumatiques - Prestations accessibles directement aux agents : soutien psychologique, accompagnement social - Mise en place et participation aux cellules santé - Participation des ACFI aux missions des CHSCT	65,00 €
▪ Prestations hors socle (par jour) - Interventions collectives (ergonomie, Risques Psychosociaux, rédaction et mise à jour de document unique, groupes d'analyse de pratiques…)	400,00 €
Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) pour les visites d'inspection par jour d'intervention	400,00 €

TAUX ET TARIFS DU CDG 64 – ANNÉE 2021

MISSIONS	TARIFS
Santé et conditions de travail	
Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents **Adhésion aux missions facultatives de la Direction** ▪ Adhésion au socle de la convention (contribution par agent et par an) - Médecine préventive - Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1er niveau) ▪ Prestations hors médecine préventive (par jour d'intervention) - Interventions collectives (ergonomie, RPS, rédaction et mise à jour de document unique, groupes d'analyse de pratiques…) ▪ Soutien psychologique (contribution par agent et par an) ▪ Accompagnement social (contribution par agent et par an) **Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) par jour**	65,00 € 500,00 € 15,00 € 25,00 € 500,00 €
Services de l'État Médecine Préventive et action sur le milieu du travail (contribution à l'heure) + intervention équipe pluridisciplinaire	140,00 €
Expérimentation du dispositif en faveur du recrutement et du déroulement de carrière des travailleurs handicapés (par jour d'intervention)	400,00 €
Médiation Préalable Obligatoire **Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents** (contribution par médiation)	500,00 €
Prestation de mise à disposition du module de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), d'accompagnement et d'assistance aux collectivités	De – de 20 agents : 50,00 € De 21 à 50 agents : 500,00 € De 51 à 100 agents : 1 000,00 € De 101 à 200 agents : 1 200,00 € De 201 à 350 agents : 1 500,00 € De 351 à 500 agents : 2 000,00 €

Reprographie pour les collectivités	
Feuille A4 noir	0,10 €
Feuille A4 couleur	0,15 €
Page dactylographiée	8,00 €
Minimum perçu	80,00 €
Reliure (par exemplaire)	4,50 €